

Questions orales

M. Hovdebo: Pourrait-il nous dire ce qu'il est advenu de la promesse qu'il avait faite aux agriculteurs de présenter un projet de loi de révision de l'endettement pour mettre à la raison les créanciers des agriculteurs.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Il ne lui est rien advenu, monsieur le Président. Si le député avait écouté attentivement l'exposé budgétaire du ministre des Finances, il saurait que le ministre de la Consommation et des Corporations doit présenter un projet de loi concernant l'examen de la dette agricole.

M. Hovdebo: Un projet de loi édenté.

M. Wise: Attendez et vous verrez qu'il ne sera pas si édenté que cela.

M. Rodriguez: Cessez de «tergenciver».

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LES ENFANTS**LE DÉCRET RELATIF AUX PASSEPORTS AFIN D'EMPÊCHER LES ENLÈVEMENTS**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Nous avons appris hier dans les médias qu'il allait apporter des modifications aux règles régissant l'octroi des passeports afin de prévenir l'enlèvement d'enfants par des parents séparés ou divorcés. La nouvelle était-elle véridique et, dans l'affirmative, quelles modifications a-t-il l'intention d'apporter?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il n'est pas nécessaire d'apporter de modification présentement car le décret relatif au passeport canadien est en vigueur depuis 1981. Malheureusement, une bonne partie des cas d'enlèvement d'enfants sont le fait de parents désunis dont les enfants deviennent une arme dans leurs querelles. Le gouvernement a par conséquent adopté un décret concernant l'octroi du passeport canadien qui exige, dans les cas où un tribunal a rendu une ordonnance régissant le déplacement des enfants, qu'on ne délivre pas de passeport qui déroge à cette ordonnance. Par ailleurs, lorsqu'un tribunal a confié la garde d'un enfant à un parent et stipulé les droits de visite de l'autre parent, il faut que le gardien de l'enfant donne son approbation pour que l'autre parent puisse inclure l'enfant dans son passeport.

* * *

[Français]

LES FINANCES**LA DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE MISSISSAUGA-SUD—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, je désire poser une question à la ministre d'État (Finances).

Selon le député de Mississauga-Sud, le gouvernement a l'intention d'imposer une nouvelle taxe de 4 à 6 p. 100 à partir de cet automne.

La ministre pourrait-elle informer la Chambre à savoir si le député de Mississauga parle au nom du gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, peut-être devrais-je citer un passage de l'exposé budgétaire de mon collègue, le ministre des Finances.

M. Orlikow: Nous l'avons entendu une fois, c'est assez.

Mme McDougall: Voici ce qu'il a dit au sujet de la taxe de transaction:

Je compte mener à terme l'examen des dispositions disponibles dans un avenir très prochain et publier, pour alimenter un débat public, un document qui présentera une proposition concrète.

N'est-ce pas la réponse?

● (1450)

[Français]

LES MESURES CONTENUES DANS LE BUDGET

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, il n'a jamais été question de 4 p. 100 ou de 6 p. 100 dans le budget.

[Traduction]

Voici ma question: la ministre d'État (Finances) peut-elle assurer aux Canadiens que le consommateur ne subira pas une nouvelle hausse d'impôts si jamais on prélève cette taxe de transaction?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, si le député lit un peu plus loin, à la page 17, il constatera que notre intention est de mettre en place un nouveau système qui favorisera la croissance, accroîtra l'équité et produira des recettes suffisantes pour remplacer la taxe de vente, mettre fin aux surtaxes, comme je l'ai annoncé aujourd'hui, et offrir une compensation suffisante aux Canadiens à faible revenu.

Une voix: Vous auriez dû lire le discours.

Une voix: Nous savons que vous savez lire.

* * *

[Français]

LES JEUNES**LA FAÇON DONT L'AIDE EST ACCORDÉE**

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Jeunesse). Est-ce que c'est l'opinion de la ministre que la politique du gouvernement en matière de jeunes devrait soutenir les efforts politiques des fédérations de jeunes du parti progressiste conservateur et, de plus, être une priorité électorale du gouvernement?

L'hon. Andrée Champagne (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, la politique de ce gouvernement est de créer des emplois pour les jeunes, afin de leur assurer un avenir, de leur assurer une voix au chapitre, une place dans la société. Et c'est ce que nous avons fait. Nous avons créé plus de 5,000 emplois par mois depuis que nous sommes au pouvoir, ce qui est beaucoup mieux que les 5,000 qu'on perdait par mois auparavant.